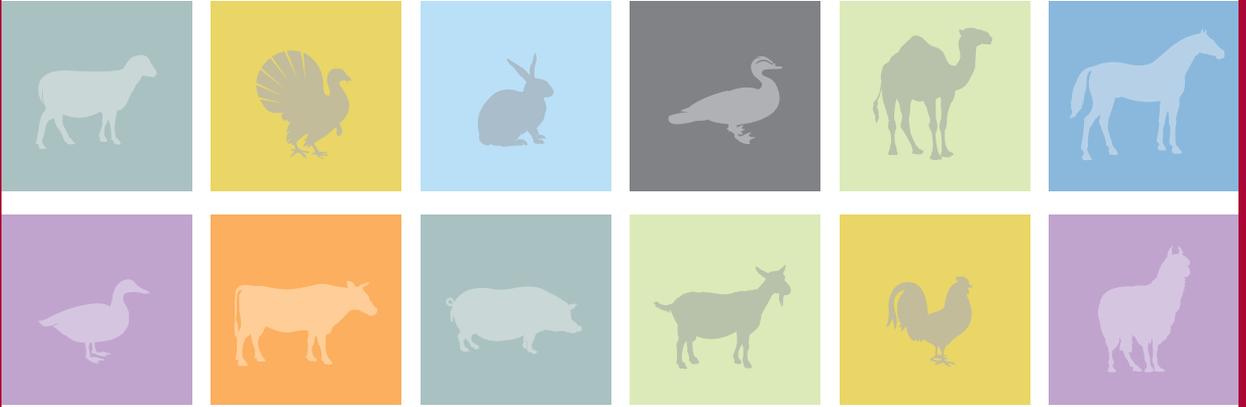


FAO PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALES



# directives

PRÉPARATION DE STRATÉGIES ET  
DE PLANS D'ACTION NATIONAUX  
POUR LES RESSOURCES  
ZOOGÉNÉTIQUES

COMMISSION DES  
RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE



PRÉPARATION DE STRATÉGIES ET  
DE PLANS D'ACTION NATIONAUX  
POUR LES RESSOURCES  
ZOOGÉNÉTIQUES

---

### Citation recommandée

**FAO.** 2009. *Préparation de Stratégies et de plans d'action nationaux pour les ressources zoogénétiques. Directives FAO: Production et santé animales. Numéro 2. Rome.*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-206239-4

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière  
de publications électroniques

Division de la communication,  
FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou, par courrier électronique, à:  
copyright@fao.org

# Table des matières

Remerciements	v
<b>SECTION 1</b>	
<b>Renseignements généraux et perspectives historiques concernant l'établissement d'un programme mondial pour les ressources zoogénétiques</b>	<b>1</b>
Etablissement d'un programme mondial pour les ressources zoogénétiques	3
Accord sur le <i>Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques</i>	5
<b>SECTION 2</b>	
<b>Nécessité d'établir des Stratégies et des plans d'action nationaux</b>	<b>7</b>
Transformer le <i>Plan d'action mondial</i> en une action nationale	9
<b>SECTION 3</b>	
<b>Comment utiliser ces directives</b>	<b>11</b>
Introduction	13
Les neuf phases du travail	14
<b>SECTION 4</b>	
<b>Préparation de Stratégies et de plans d'action nationaux: une approche progressive</b>	<b>17</b>
<b>PHASE 1:</b> Etablir, maintenir ou renforcer le cadre institutionnel et confier les responsabilités	19
<b>PHASE 2:</b> Entreprendre la préparation des éléments des Stratégies et des plans d'action nationaux	27
<b>PHASE 3:</b> Procéder à des évaluations visant à produire l'information de base nécessaire à faciliter la préparation des Stratégies et des plans d'action nationaux	32
<b>PHASE 4:</b> Préparer un projet de série de priorités stratégiques et d'actions en faveur de l'utilisation durable, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques	36
<b>PHASE 5:</b> Préparer le premier projet de document de consultation	51
<b>PHASE 6:</b> Entreprendre des consultations pour examiner les projets de Stratégies et de plans d'action nationaux	53
<b>PHASE 7:</b> Finaliser les Stratégies et les plans d'action nationaux	56
<b>PHASE 8:</b> Etablir un processus et un calendrier pour le suivi et l'évaluation	60
<b>PHASE 9:</b> Approuver formellement les Stratégies et les plans d'action nationaux	63

<b>SECTION 5</b>	
<b>Références et annexes</b>	<b>65</b>
Références	67
<b>ANNEXE 1:</b> Evaluations de base	68
<b>ANNEXE 2:</b> Schéma des Stratégies et des plans d'action nationaux	74
<b>ANNEXE 3:</b> Suggestions pour l'établissement et la direction de groupes d'experts	75
<b>ANNEXE 4:</b> Quelques conseils sur ce qui est à faire et à ne pas faire dans la préparation des Stratégies et des plans d'action nationaux	76

# Remerciements

La FAO voudrait remercier Elżbieta Martyniuk et Richard Laing pour avoir préparé la version préliminaire de ces directives. En janvier 2009, cette version a été présentée et discutée à un événement prévu en marge de la Cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les directives ont été ensuite présentées à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui les a approuvées lors de sa Douzième session ordinaire en octobre 2009.